

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 février 2016

LUTTE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ, LE TERRORISME ET LEUR FINANCEMENT - (N° 3473)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL244

présenté par
M. Popelin, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 3, substituer au mot :

« réalisées »

le mot :

« effectuées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.